



CERTIFICATION DANS LA CONSTRUCTION NON-RESIDENTIELLE

Guillaume PILLOUD

Ingénieur d'Affaires

06 33 12 91 80– guillaume.pilloud@certivea.fr





QUI SOMMES-NOUS ?

Créé en 2006, a pour vocation de faire la promotion du Développement Durable auprès des acteurs de la filière bâtiment/ville/territoire.

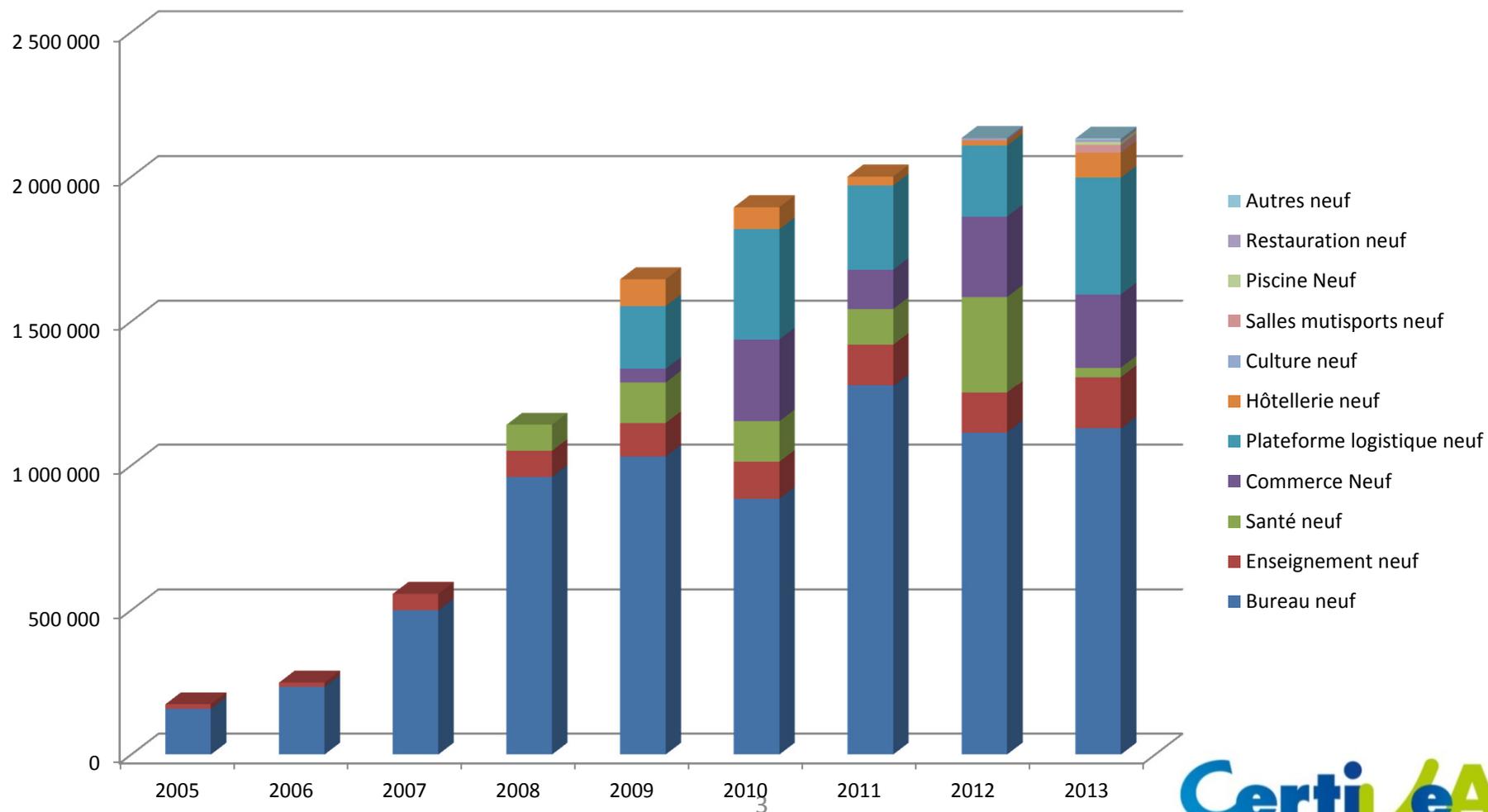
Nos moyens : Concevoir, développer et réaliser des prestations en matière de certification.

Certivéa compte aujourd'hui 48 collaborateurs qui s'appuient sur un pôle de près de 150 auditeurs spécialisés.

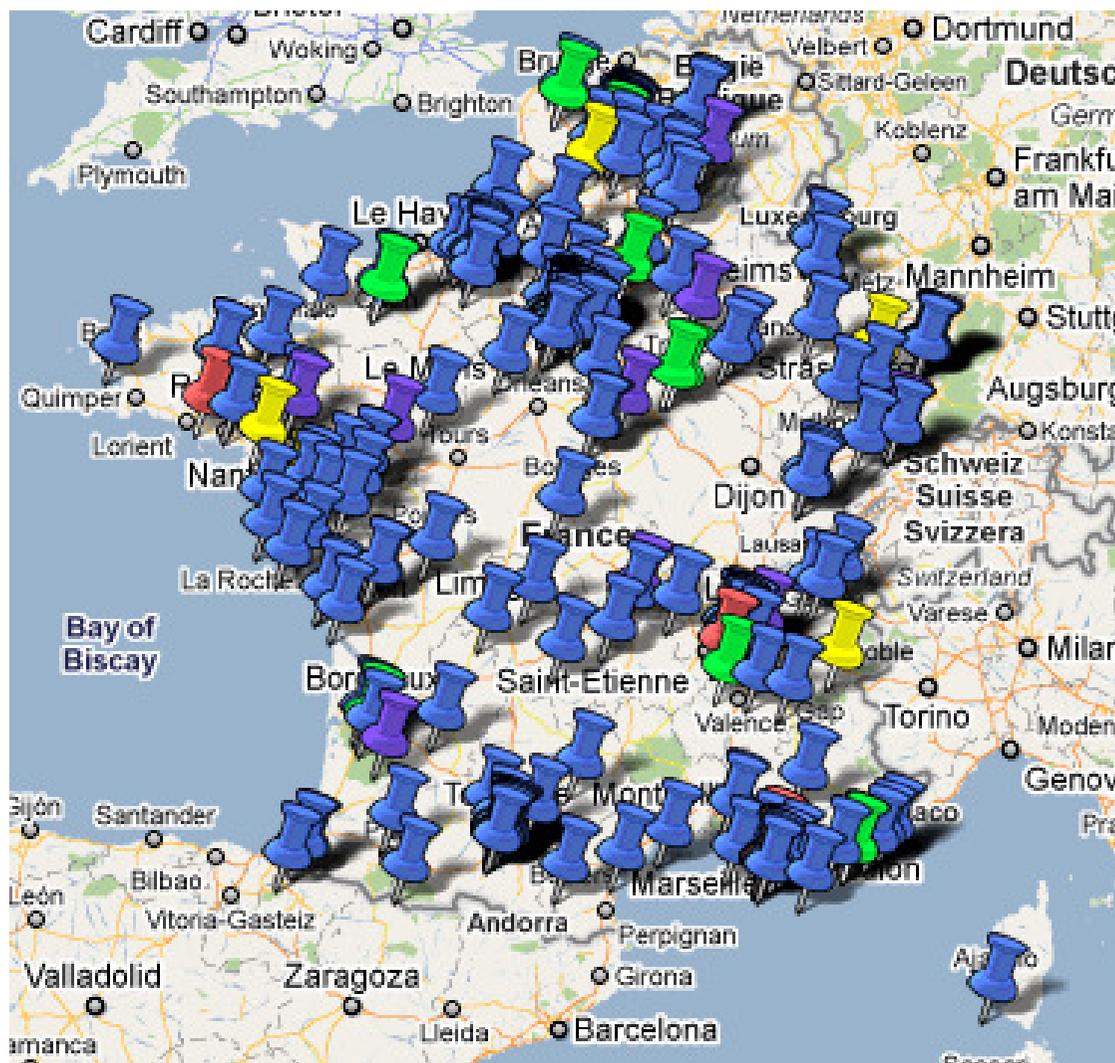




PRES DE 12 MILLIONS DE M² DE SHON TERTIAIRES CERTIFIEES PAR CERTIVEA

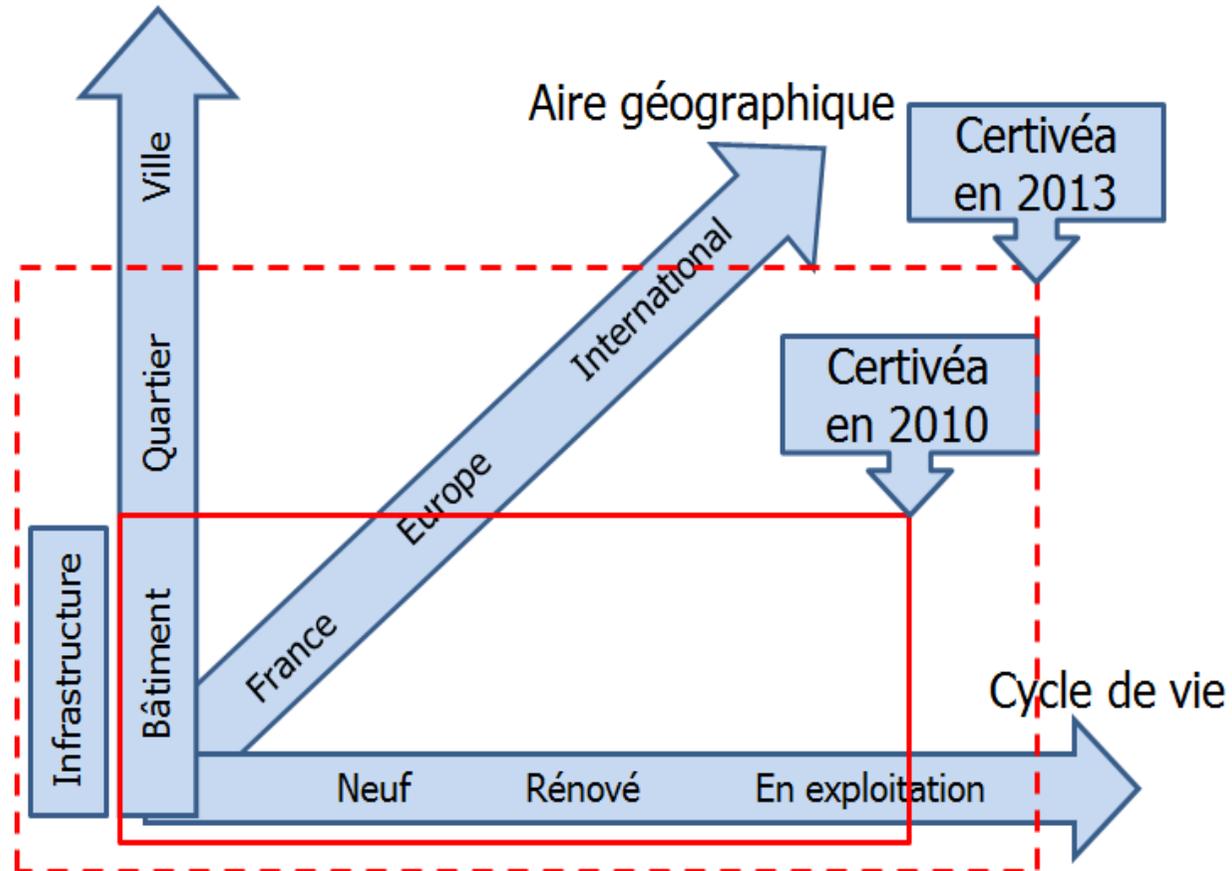


PRESENCE NATIONALE



Allez sur notre site www.certivea.fr pour découvrir les opérations certifiées près de chez vous

Orientations stratégiques de Certivéa
3 axes complémentaires de développement





La certification est un dispositif soumis au Code de la Consommation

- Constitue une certification de produit l'activité par laquelle un organisme, distinct du client, atteste qu'un produit et de services est conforme à des caractéristiques décrites dans un référentiel de certification.
- L'organisme certificateur doit rédiger son référentiel en conformité avec des normes françaises et internationales, obtenir une accréditation publique (AFNOR) et se soumettre à un contrôle (COFRAC).





AFFIRMER ≠ PROUVER

La certification apporte ce que l'auto-proclamation ne peut apporter. Elle est délivrée par un organisme indépendant et :

- **SUSCITE L'AMELIORATION DES BONNES PRATIQUES** : Elle atteste de la véracité de la démarche et de l'atteinte des objectifs,
- **VALIDE LA PERFORMANCE DE L'OPERATION** : Elle atteste du fait que l'opération atteint un niveau supérieur à la réglementation et à la pratique courante



LABEL (HPE)	CERTIFICATION (HQE)
RIGIDE, DEMARCHE SIMPLE	SOUPLE, DEMARCHE POUSSEE
<ul style="list-style-type: none"> - Il s'agit d'une attestation que le bâtiment répond à un cahier des charges précis et des normes clairement définies 	<ul style="list-style-type: none"> - Il s'agit d'une démarche qualité ayant pour objectif d'attester : <ul style="list-style-type: none"> • De la qualité intrinsèque d'un projet (performance environnementale) • De la qualité de management d'une organisation de projet (Gouvernance, dialogue, maîtrise documentaire)
<ul style="list-style-type: none"> - 2 Vérifications à distance et 1 visite à la livraison pour une Constatation à la livraison que les équipements installés correspondent au cahier des charges 	<ul style="list-style-type: none"> - 3 Audits sur site (phases Programme, Conception, Réalisation)
<ul style="list-style-type: none"> - Critères de performance souvent uniques (ex : l'Energie pour le HPE BBC) 	<ul style="list-style-type: none"> - Multicritères (14 cibles). Ensemble des exigences du Développement Durable
<ul style="list-style-type: none"> - Engagement le plus tôt possible. Demande tardive possible (jusqu'à 6 mois après la livraison) 	<ul style="list-style-type: none"> - Engagement le plus tôt possible Idéal APS et jusqu'à 3 mois après dépôt DROC
<ul style="list-style-type: none"> - Obtention à la visite sur site - Communication possible après. Aides possibles : Croissance verte, CDC, CEE et Bonus de COS 	<ul style="list-style-type: none"> - Obtention de la certification après chaque audit. - Communication possible dès le premier audit Aides possibles : Subventions et taux minorés



LA CERTIFICATION HQE

BATIMENTS NEUFS ET RENOVES



La Haute Qualité Environnementale est une démarche de management de projet visant à optimiser la qualité environnementale d'une opération immobilière.

Elle vise à s'assurer que les préoccupations environnementales ont été prises en compte en s'appuyant sur un démarche de qualité et d'amélioration (le système de management) et un langage commun (le référentiel).

CertiveA



PROCESSUS DE CERTIFICATION

- Vérification de l'engagement du porteur ainsi de la mise en œuvre d'un système de management fort et structuré à même de mener à bien le projet (études préalables des besoins et des potentiels, objectifs, organisation, suivi et autocontrôle),
- Mesure de la performance du projet au regard d'une approche multicritères où le maître d'ouvrage choisit ses priorités et les justifie en utilisant le référentiel comme un outil d'évaluation.
- Certification obtenue via 3 phases d'audits :

Programme, Conception, Réalisation



LES OUTILS

- Les Règles de Certification, règles NF
- Le barème, les REX,
- Le SMO (Système de Management d'Opération)
- Le Référentiel technique (14 cibles)
- Le Guide Pratique
- ZIP LABEL



LES 14 CIBLES

- ECO-CONSTRUCTION

- 1. Relation des bâtiments avec l'environnement immédiat
- 2. Choix intégré des procédés et produits de construction
- 3. Chantier à faibles nuisances

- ECO-GESTION

- 4. Gestion de l'énergie
- 5. Gestion de l'eau
- 6. Gestion des déchets d'activité
- 7. Gestion de l'entretien et de la maintenance

• - CONFORT

- 8. Confort hygrothermique
- 9. Confort acoustique
- 10. Confort visuel
- 11. Confort olfactif

• - SANTE

- 12. Qualité sanitaire des espaces
- 13. Qualité sanitaire de l'air
- 14. Qualité sanitaire¹² de l'eau



LE PROFIL ENVIRONNEMENTAL (QEB)

CIBLE 4	EVALUATION
BASE	Toutes les préoccupations niveau B satisfaites
PERFORMANT	Toutes les préoccupations niveau B et P satisfaites
TRES PERFORMANT	Toutes les préoccupations niveau B et P satisfaites + ≥ 35% des POINTS APPLICABLES Dont les POINTS OBLIGATOIRES Et 15 POINTS parmi les POINTS OBLIGATOIRES du 4.4 dans le cas d'entrepôts frigorifiques

- Un bâtiment est certifié si il atteint 3 cibles en TP et 4 cibles en P minimum



VOS OUTILS DE COMMUNICATION

- CERTIFICAT : Affichage détaillé des performances atteintes
- PASSEPORT : Affichage synthétique adapté à une communication simplifiée sur l'appréciation globale pour le bâtiment (basée sur un nombre d'étoiles obtenues)

CERTIFICAT
N° NF380/10/541 Rev.00 du 21/06/2013
(page 2/2)
PROFIL ENVIRONMENTAL
IMMEUBLE DE BUREAUX - SOLARWIND
TRES PERFORMANT
PERFORMANT
BASE

CERTIFICAT
N° NF380/10/541 Rev.00 du 21/06/2013
(page 1/2)
IMMEUBLE DE BUREAUX - SOLARWIND
11-13 rue de l'Industrie
L-8399 Ecoparc WINDHOF
LUXEMBOURG
Maître d'ouvrage :
IN DER LAEY
13 Rue de l'Industrie
L-8399 Ecoparc WINDHOF
LUXEMBOURG

PASSEPORT Bâtiment Durable
EXCELLENT
Energie ★★★★★
Environnement ★★★★★
Santé ★★★★★
Confort ★★★★★

CERTIFICAT
N° NF380/10/541 Rev.00 du 21/06/2013
(page 1/2)
IMMEUBLE DE BUREAUX - SOLARWIND
11-13 rue de l'Industrie
L-8399 Ecoparc WINDHOF
LUXEMBOURG
Maître d'ouvrage :
IN DER LAEY
13 Rue de l'Industrie
L-8399 Ecoparc WINDHOF
LUXEMBOURG

Phase Programme : le 22/07/2010
Phase Conception : le 22/07/2010
Phase Réalisation : le 21/06/2013
Patrick NOSSENT
Président

Seul retrait, suspension ou modification, ce certificat est valide uniquement pour la(les) phase(s) définie(s) ci-dessus, et jusqu'à la fin du parfait achèvement lorsque les 3 phases ont été évaluées conformes.
Le certificat ne concerne que les travaux réalisés sous la responsabilité du Maître d'ouvrage identifié ci-dessus. Sont donc exclus, tous les travaux qui auraient pu être réalisés sous la responsabilité d'un tiers (preneurs, locataires, etc.).
Le référentiel de certification et la liste des certificats à jour sont disponibles sur le site www.certiva.fr.

OPÉRATION : AREM RAPSOS
DELIVRE À : LOREM UOISOS
LOCALISATION : NEUDON (92), France
TYPE D'OUVRAGE : Bureau
CYCLE : Construction
PHASE : Conception

Passport établi à partir de la Certification NF Bâtiments Tertiaires HQE délivrée par Certivea pour la phase Conception le 05.02.2009
Passport N° 000196 délivré le 03.03.2011

Certivea
Certification Environnementale des Bâtiments Tertiaires
4, rue de Rome - 92015 Paris
Tel. 01 46 09 28 43 - Fax 01 46 09 29 95
Email: certiva@certiva.fr - www.certiva.fr

GROUP CSTB



COMMENT S'ENGAGER EN CERTIFICATION

- Présenter sa demande à l'organisme de certification
- (dossier et formalités téléchargeables en ligne)
- Suivre son projet tout au long de la réalisation grâce au système de management
- Se soumettre aux audits périodiques, présenter son projet et son auto-évaluation, corriger les écarts

LES BENEFICES DE LA CERTIFICATION

- Sortir de l'auto-proclamation, se distinguer, se différencier, valoriser des performances
- Anticiper les évolutions réglementaires
- Bénéficier d'un regard extérieur permettant au demandeur de la certification de se rassurer ou d'être alerté sur sa capacité à atteindre ses objectifs
- Capitaliser sur l'expérience acquise dans la formation des équipes et la conduite des projets _ Système qualité
- Accès au foncier : construire durable devient une condition pour obtenir des terrains et des droits à construire.

LES BENEFICES DE LA CERTIFICATION

- Accéder à des sources de financement : investisseurs, établissements bancaires, fonds éthiques « éco-conditionnent » leurs financements à une démarche environnementale attestée.
- Plusieurs assureurs mettent en place des offres qui favorisent la performance au travers de conditions bonifiées.
- Maîtriser et réduire ses consommations d'énergie
- Augmenter les valeurs foncières de son actif pour louer ou vendre
- Concevoir des espaces sains et confortables



LES LABELS DE HAUTE PERFORMANCE ENERGETIQUE

Ils permettent :

- D'attester que la performance énergétique atteinte est supérieure aux exigences réglementaires
- D'anticiper les futures exigences du Grenelle à horizon 2020.
- D'apporter une reconnaissance des efforts réalisés par la Maîtrise d'Ouvrage pour réaliser un bâtiment performant
- De valoriser le bâtiment



FOCUS sur les labels RT 2012

- **EFFINERGIE +**

- Gains de 20% à 40% par rapport à la RT 2012

- **BEPOS EFFINERGIE 2013 :**

- Exigences du label EFFINERGIE +
- + Evaluation de l'énergie grise du projet,
- Mise en place de procédures de commissionnement
- Rapprochement des bâtiments à Energie positive par l'apport de panneaux solaires.





Avec ou sans certification ?

Les labels de haute performance énergétique, en neuf comme en rénovation, pourront être délivrés en association à une des deux certifications suivantes :



Associée à HPE

BÂTIMENTS TERTIAIRES

OU



BÂTIMENTS TERTIAIRES

Permet de
Valoriser
uniquement les
performances
énergétiques

Permet de Valoriser les
performances
environnementales et
énergétiques du bâtiment



LES REFERENTIELS

- Avec une certification HQE, les exigences des labels font l'objet d'exigences complémentaires concernant les performances énergétiques
- En cas de demande de label seul, les exigences de celui-ci font l'objet d'un référentiel intégrant les performances énergétiques et 6 qualités associées
 - Ambiance Thermique,
 - Qualité d'air
 - Ambiance visuelle
 - Ambiance acoustique
 - Facilité d'exploitation, d'entretien et de maintenance
 - Qualité de la construction



MODALITES D'OBTENTION

- Engagement contractuel avec CERTIVEA
- Vérifications documentaires à distance et validation des niveaux atteints en phases conception et réalisation
- Visite sur site à la livraison du bâtiment et validation que les équipements sont installés et fonctionnels
- Délivrance des labels



5 services en ligne pour aider les acteurs dans leurs démarches avant, pendant et après la certification

CertiEssential

Etude rapide, personnalisée et gratuite pour aider les acteurs à aller ou non vers la certification

CertiManager

Outil interactif servant à la déclaration des évaluations des opérations en cours de certification auprès de Certivéa

CertiData

Outil pour comparer et analyser les principaux indicateurs de performance globale d'un bâtiment par rapport à un autre

CertiMap

Outil pour rechercher et localiser rapidement toutes les opérations de Certivéa et accéder aux principales informations



Progresser.
Valoriser.
Vivez !



UN EXEMPLE DE BATIMENT D'ENSEIGNEMENT

*Reconstruction du collège de PAVILLY (76) sur un
nouveau site et suivant une certification*



- Améliorer le confort et le service rendu aux usagers du collège et à la collectivité,
- Limiter notre impact sur l'environnement, pérenniser le cadre bâti,
- Maîtrise de l'équilibre budgétaire du département.



UN EXEMPLE DE BATIMENT SPORTIF

La piscine de Mercin et Vaux (02) certifiée (programme)

- Gestion des eaux pluviales, des eaux de bassin et des eaux usées
- Création de conditions d'hygiène spécifiques notamment sur les lieux pieds nus et pieds chaussés
- Maîtrise de la teneur en désinfectants dans les eaux des bassins

